

# ANGLAIS

## ANALYSE ET COMMENTAIRE DE TEXTES OU DOCUMENTS ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Pierre-Alexandre Beylier, Géraldine Castel, Lara Cuny, Charles Joseph, Maud Michaud, Sébastien Mignot, Mona Parra, Raphaël Ricaud

**Coefficient : 3 ; durée : 6 heures**

### **Cadrage du sujet**

Le sujet proposé cette année invitait les candidats et candidates à analyser la question des droits des femmes. La thématique du dossier a bien été identifiée par les candidats et candidates et le nombre de copies blanches est en baisse (au nombre de 3). De plus, il reste encore trop de copies inachevées ou de copies présentant un déséquilibre certain entre les grandes parties de l'analyse : copies présentant seulement une introduction, une troisième partie qui s'interrompt au milieu d'un raisonnement de manière brutale et/ou une conclusion inexistante. Ceci est d'autant plus dommage que, dans certains cas, la copie était prometteuse. Il est impératif que les candidats ou candidates apprennent à bien gérer leur temps d'épreuve. Signalons tout de suite en préambule que le jury a été particulièrement frappé par un niveau de langue tout aussi problématique qu'à la session précédente. Par ailleurs, rappelons cette évidence : on écrit pour être lu. Il est donc nécessaire que les candidats soignent leur écriture et prennent le temps de se relire pour éliminer les fautes d'orthographe et de grammaire.

De nouveau, insistons sur les enjeux méthodologiques de l'épreuve, dans la mesure où les candidats et candidates se devaient bien de faire converger analyses des textes et connaissances historiques précises des contextes britannique et étatsunien. Il ne s'agit pas d'un simple exercice de paraphrase ou de résumé de texte. Chaque document appelait des connaissances précises de plusieurs éléments-clés de l'histoire britannique ou états-unienne : la question du vote des femmes dans le cadre de la première vague de féminisme (document 2), la période de la Reconstruction suivant la Guerre de Sécession (document 4), la place des femmes dans la société contemporaine et la deuxième vague de féminisme (documents 3 et 5). Le jury a choisi une grande thématique politique et sociale qui jalonne la période historique aux États-Unis et au Royaume-Uni que les candidats et candidates doivent étudier pendant leurs années de classes préparatoires. Encore une fois, il a également opté pour des auteurs, dans les sources primaires, qui devaient être connus des candidats et candidates afin de faciliter le repérage des points de vue et une contextualisation des documents.

### **Présentation des documents**

Le document 1 était une source secondaire dans laquelle Christine Bolt retrace les étapes successives du féminisme des deux côtés de l'Atlantique soulignant les points communs et les différences. L'auteur commence par contextualiser leur émergence, en soulignant le rôle joué par la Révolution industrielle ainsi que la philosophie des Lumières. Elle met en avant la doctrine des « sphères séparées » ainsi que le « culte de la domesticité » qui mettent en exergue la différence Homme/Femme et assigne à chacun un rôle spécifique. Elle décline la variété des modalités et des objectifs de ce combat, du droit de vote à la liberté de disposer de son corps en passant par

l'éducation et le droit du travail. La dimension intersectionnelle du mouvement aux États-Unis est également abordée dans ce document qui en fait l'une de ses spécificités. Le texte met également en avant les freins et les obstacles qui ont entravé l'émergence d'un mouvement unifié au sein de chaque pays – que ce soit le racisme aux États-Unis ou les questions de classes sociales au Royaume Uni – ainsi que les liens transnationaux

C'est dans le contexte des années 1990 qui a vu naître la troisième vague de féminisme que ce texte a été écrit. Les candidats les plus vigilants ont souligné que le contexte avait évolué depuis la rédaction de cet ouvrage, conduisant à l'émergence de nouvelles revendications. L'autrice a le mérite de mettre en regard ce combat avec les évolutions sociales et institutionnelles des deux pays.

**Le document 2** est un extrait d'un discours de Barbara Bodichon, intitulé *Reasons for the Enfranchisement of Women* et lu devant un public érudit à Manchester, en 1866, dans lequel elle défend l'extension du droit de vote aux femmes. Elle note la position paradoxale des femmes, à la fois citoyennes avec des droits et des devoirs (notamment celui de payer des impôts), et exclues du système électoral. L'extension du suffrage est présentée comme nécessaire à l'éveil des consciences, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes. Cette extension ouvrirait la brèche à un affaiblissement de la séparation entre le public et le privé, notion présente dans le texte de cadrage et développée dans ce texte. Par ailleurs, cet extrait relève du « middle-class feminism » mentionné dans le texte de cadrage. L'extension du droit de vote ne concernerait que certaines femmes : l'autrice fait notamment référence aux « women of the middle class » et aux « farmer-women and business-women ». Barbara Bodichon exprime également son profond respect pour les institutions et ne remet absolument pas en question le rôle et la bienveillance des parlementaires envers la cause des femmes.

Ce texte est donc représentatif du mouvement pour le droit des femmes et de la première vague de féminisme (en lien avec le texte de cadrage), tout en comportant des références que les étudiants pouvaient exploiter afin de témoigner de leurs connaissances de la société britannique du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Le document 3** est un discours prononcé devant la *Conservative Women's Conference* en 1988 par Margaret Thatcher, première femme Première ministre du Royaume Uni et figure forte du conservatisme britannique. Ce document aborde différents points présents dans le texte de cadrage. Tout d'abord, ce dernier mentionne, à plusieurs reprises, les années 1920 comme symboliques de l'aboutissement des mouvements féministes du XIX<sup>e</sup> siècle. Le discours reprend quant-à-lui deux dates clés de l'avancée du droit des femmes au Royaume-Uni : en 1918, l'adoption d'un nouveau *Representation of the People Act* donne le droit de vote pour tous les hommes de plus de 21 ans et pour certaines femmes de plus de 30 ans, puis, en 1928, le *Equal Franchise Act* étend le droit de vote à toutes les personnes de plus de 21 ans. Le discours de Margaret Thatcher se réjouit également d'autres avancées, notamment dans le monde du travail. Différents métiers traditionnellement vus comme masculins sont évoqués, celui de médecin et d'avocat par exemple. Dans la sphère politique, M. Thatcher dresse la liste des postes à responsabilité désormais occupés par des femmes : député, ministre et désormais Première Ministre. Elle appelle même davantage de femmes à être sélectionnées comme candidates au sein des partis politiques.

Néanmoins, c'est une vision conservatrice du féminisme qui est mise en avant dans ce texte puisque, selon elle, leur rôle en tant que mère, aidante et femme au foyer doit prendre la primauté.

Elle estime d'ailleurs que ce sont ses compétences en tant que femme au foyer qui l'ont rendue apte à gouverner et à redresser la situation du Royaume-Uni. Margaret Thatcher reprend donc la notion de séparation entre la sphère publique et la sphère privée, présente dans le texte de cadrage, mais la complexifie. Si le rôle premier de la femme dans la société demeure celui qu'elle joue auprès de sa famille, ce rôle peut être transposé à d'autres secteurs, comme celui de la politique.

La figure de M. Thatcher était facilement identifiable et exploitable par les candidates et candidats, de même que celles de la suffragette Emmeline Pankhurst, notable pour son rôle dans la radicalisation du mouvement et de Nancy Astor, première femme MP élue au Parlement britannique, également présentes dans le texte. Le jury attendait donc des candidats de bien recontextualiser ce document dans le contexte idéologique des années 1980, à savoir la montée du conservatisme, incarné par Margaret Thatcher.

**Le document 4** est extrait d'un ouvrage intitulé *A voice from the South. By a black woman of the South.*, paru en 1892. L'auteurice, Anna Julia Cooper, est une femme de couleur (c'est là un des termes utilisés à l'époque). D'aucuns la présentent rétrospectivement comme la mère d'un féminisme noir-américain dont l'avènement arriverait bien plus tard. L'optimisme de l'auteurice (une nouvelle ère s'ouvre aux États-Unis et elle pense qu'il est possible de modeler celle-ci) est remarquable, à une époque où les femmes sont consignées à l'éducation des enfants et de manière plus générale à l'espace domestique et exclues de la sphère socio-politique. On retrouve ainsi dans ce texte la référence à la « doctrine des sphères séparées » mise en lumière dans le texte de cadrage.

L'étonnante modernité des propos de Cooper (elle anticipe de presque 70 ans l'afro-féminisme des sixties à venir), sa rupture avec un passé récent (le début XIX<sup>e</sup> siècle), et sa volonté d'aller vers davantage d'équité sont à souligner. Ce document primaire va également au-delà de ce qui est énoncé dans le texte de cadrage : il témoigne de l'existence d'un féminisme noir aux États-Unis à une époque où on le pense difficilement possible (reconnaissons toutefois que Cooper fut une figure exceptionnelle). Les candidats et candidates les plus perspicaces ont relevé des éléments ayant trait à la question « raciale » (telle qu'elle est pensée et présentée à l'époque) mais également à la notion à venir d'intersectionnalité, même si cette notion n'a finalement pas été abordée dans tant de copies.

**Le document 5** est un extrait des premières pages de l'un des ouvrages fondateurs qui contribua au lancement du mouvement féministe de deuxième vague. Il reprend l'une des thèses les plus connues de l'auteurice Betty Friedan : « The problem that has no name ». De par le quotidien décrit dans ce texte, des liens évidents peuvent se faire par les candidats et candidates entre les ambitions professionnelles de ces femmes au foyer des banlieues résidentielles du pays, et ce que ces mêmes femmes ont vécu pendant l'effort de guerre du pays lors des années 1940, avec toute l'imagerie féministe encore largement utilisée aujourd'hui que cela peut convoquer (*Rosie the Riveter* en tête). De retour dans un espace domestique qui semble se rétracter, Friedan fait état d'une condition socio-professionnelle des femmes états-uniennes et plus largement d'une culture de la domesticité pour les femmes faisant particulièrement écho au texte de cadrage retenu pour ce dossier d'évaluation. La convocation du *Deuxième Sexe* (1949) de Simone de Beauvoir dans le corps du texte permettra également un élargissement des bornes géographiques contraintes de l'exercice en donnant la possibilité aux candidats et candidates de dépasser le monde anglophone et de parler de l'interconnectivité d'un mouvement qui se globalise dans le monde occidental.

## Pistes d'analyse envisagées

À partir d'une bonne compréhension des documents, plusieurs thématiques peuvent être identifiées, qui permettent d'analyser les différentes sources primaires proposées dans le dossier autour de la question des droits des femmes :

- Le mouvement pour les droits des femmes vise à faire tomber la frontière entre sphère publique et sphère privée (mentionnée dans le texte de cadrage et dans tous les autres textes). Cela passe par notamment par l'obtention du droit de vote (cf. document 2 et le paradoxe de ces citoyennes qui paient l'impôt mais n'ont pas le droit de vote), par des avancées en termes d'éducation, de droit du travail (cf. document 3 qui dresse la liste de toutes les avancées) ou par l'accès à des métiers traditionnellement réservés aux hommes (cf. documents 3 et 5).
- Si le moteur de ce mouvement est, au XIX<sup>e</sup> siècle, la classe moyenne dans un contexte de Révolution Industrielle (cf. documents 1 et 2), on remarque que la lutte est longue et graduelle (cf. document 3), sous-tendue par l'idée de progrès (cf. document 4). Le mouvement est également marqué par une certaine diversité entre les pays (cf. document 1) mais également aux États-Unis avec la question du féminisme afro-américain (cf. document 4). Toutefois, au-delà de cette diversité, la question d'une solidarité transnationale, voire globale émerge (cf. documents 1 et 5).
- Malgré les avancées mises en exergue dans le dossier, les documents évoquent également la persistance de certains stéréotypes. Pour Thatcher, c'est la spécificité de la femme en tant que mère qui peut être appliquée à l'extérieur de la maison (par exemple elle, avec le Royaume Uni) : elle réinterprète la division sphères publique/privée. Friedan traite quant à elle de la culture de la domesticité qui est ancrée dans les mentalités. Pour Bodichon, obtenir le droit de vote ne doit pas déstabiliser la société britannique. Enfin la question de l'intersectionnalité est anticipée par Cooper. Cet axe pouvait conduire les candidats à mettre en avant certains paradoxes ou certaines tensions que l'on retrouve dans les documents.

## Eléments de problématique et de plan

Le jury a particulièrement salué les copies qui ont réussi à proposer une problématique dynamique et lisible, qui ne se limite pas à la question suivante : « Comment les droits des femmes ont évolué depuis le XIX<sup>e</sup> siècle ». Rappelons encore une fois ici que puisque le dossier a vocation à être diachronique, l'idée d'évolution est évidente et ne peut ainsi pas représenter une problématique opératoire, tant elle pourrait être plaquée pour n'importe quel dossier proposé au concours.

Le jury tient également à mentionner l'exemple d'une excellente copie, qui a déployé une analyse très convaincante des documents, dans une synthèse dynamique, bien structurée où les connaissances étaient mobilisées de façon pertinente.

Problématique proposée par le ou la candidat.e : *“How is feminism to be construed upon its embeddedness within social structures, economic and political evolutions?”*

Le plan qui a permis au candidat ou à la candidate de présenter sa réflexion de façon dynamique était le suivant : *“Women's struggle for equality is set in a specific historical evolution and*

*must linked to the economic and social changes of its time (I). This historical progress hides major discrepancies regarding the combined conditions of women that challenged womanhood alongside (II). Moreover, women's political involvement was hindered along the road, hindrances that must be construed in relations to femininity (III)."*

## **Erreurs de méthode fréquentes**

Comme toujours, le jury déplore des contre-sens, de nombreuses erreurs factuelles, de la paraphrase lourde et mal formulée qui n'offre aucune analyse, et des copies dépourvues de problématique et/ou d'annonce de plan (en faible nombre toutefois) ou encore de micro-analyses pertinentes reposant sur une mobilisation efficace de connaissances civilisationnelles. Pire encore, une copie s'est avérée être une dissertation sur le droit des femmes sans aucune référence aux documents du dossier. Pour de nombreuses copies, l'introduction est encore trop rapide ou lapidaire, avec une identification insuffisante des enjeux du dossier. Le jury regrette que la présentation des documents dans l'introduction se résume encore, dans de trop nombreux cas, à un simple recopiage du paratexte, sans contextualisation ni identification des idées clé et du point de vue de l'auteur ou de l'autrice. Le jury déplore également la présentation des documents sous forme de liste. Les bonnes copies avaient le mérite de mettre en regard les documents, dès l'introduction, en soulignant les liens thématiques qui existaient entre les documents. De la même manière, l'annonce du plan se doit d'être à la fois claire et dynamique dans sa formulation. On évitera donc une annonce mécanique de celui-ci et les candidats veilleront par ailleurs à respecter le plan annoncé dans le corps de leur analyse. Si un plan en deux parties n'est pas rédhibitoire, le jury a constaté qu'un tel choix nuisait souvent au dynamisme de l'argumentation et les copies se retrouvaient avec deux parties qui présentaient ensuite leurs idées sous forme de liste, sans réels liens entre les idées.

Pour ce qui est du développement, le jury aurait aimé voir davantage de microanalyses qui auraient permis aux candidats et candidates d'identifier la stratégie rhétorique de l'auteur. Si quelques analyses stylistiques peuvent être les bienvenues, l'exercice de la synthèse est avant tout une épreuve de civilisation et l'analyse historique doit prévaloir, sans être remplacée par une analyse littéraire : l'analyse systématique des figures de style est donc à proscrire. Les candidats gagneraient en outre à soigner davantage les transitions entre les parties structurant leur synthèse (ainsi qu'entre les paragraphes au sein de ces parties). Les candidats et candidates sont encouragées à souligner non seulement les liens qui unissent les documents mais également les contrastes.

Certaines copies ont fait le mauvais choix soit de laisser un ou plusieurs documents de côté dans leur analyse soit de sous-exploiter un document – voire plusieurs – de manière criante. Afin d'éviter les risques de paraphrases – beaucoup trop nombreuses cette année –, il faut étayer le propos par une analyse des stratégies des auteurs, appuyée par des références historiques pertinemment exploitées, sans toutefois tomber dans le placage de connaissances. Globalement, le jury tient à souligner la présence de connaissances solides chez un certain nombre de candidats qui ont été, à l'évidence, bien préparés.

Nous renvoyons aux rapports des sessions précédentes pour une bonne maîtrise des attendus méthodologiques.

## **Langue**

Les rapports du jury des sessions précédentes avaient signalé les erreurs de langue majeures rencontrées dans de nombreuses copies. Pour cette session du concours, le jury regrette de retrouver très souvent le même type d'erreurs. Ainsi, nous encourageons particulièrement les candidats et candidates à se reporter aux rapports des sessions précédentes. Nous indiquerons simplement ci-après les fautes les plus récurrentes :

- Le jury encourage les candidats et candidates à bien lire le paratexte des documents. Trop souvent, l'historienne Christine Bolt est devenue « *Bolt and Christine* » ou « Bolt Christine ». Parfois mêmes, les candidats et candidates faisaient preuve d'un peu trop de familiarité avec elle en écrivant : « *Christine explains* ».
- Parmi les erreurs les plus courantes, de nombreux barbarismes ont été notés : « representated », « culpablize », « determinate », « evocate », « constituante », « reinvidicate », « considerate », « paradoxal ».
- Il serait également bon que les candidats et candidates revoient la formulation des questions (inversion sujet/verbe lorsqu'il s'agit d'une question directe mais pas d'inversion sujet/verbe lorsqu'il s'agit d'une interrogation indirecte).
- Il convient également de faire la distinction entre deux structures proches : « *to emphasize something* » et « *to lay the emphasis on something* ». Trop souvent le jury a rencontré un mélange des deux « *to emphasize on\** ».
- Comme l'année dernière, l'oubli quasi-systématique du « s » à la troisième personne du singulier au présent a été remarqué dans de nombreuses copies. Cette erreur est inadmissible.
- Le jury souhaite également souligner des erreurs de détermination du style « *the document 2\** », « *Industrial Revolution\** » ou « *the American society\** » ainsi que des erreurs dans la formulation de la voix passive (« *it was develop\** »).
- Une faute récurrente, cette année, a fortement étonné le jury : de plus en plus de candidats et candidates ne savent pas conjuguer un verbe au présent simple et optent pour une structure fantaisiste « it's + BV » (« *it's make\** », « *it's tackle\** »). Il serait également bon de faire la distinction entre « *It's* » qui est la forme contractée de « *it is* » et « *its* » qui est un déterminant possessif.
- Le jury s'attend à une maîtrise des verbes irréguliers ainsi que des règles de grammaire de base, notamment l'invariabilité des adjectifs (trop souvent le jury a rencontré des adjectifs avec un « s » : « *socials\** », « *differents\** »...). De la même façon, « every » appelle un singulier (« *every woman* » et non « *every women\** »).

Cette non-maîtrise de la langue, à ce niveau, empêche les examinateurs de se pencher sérieusement sur le contenu de la copie pour ce qu'il pourrait être, et est par conséquent très lourdement sanctionnée.

Le jury tient toutefois à féliciter les candidats et candidates faisant preuve maîtrise de la langue anglaise et d'une richesse linguistique certaine.

### **Éléments statistiques**

Cette année, 396 candidats ont composé en option anglais lors des épreuves écrites du concours (au lieu de 364 à la session précédente du concours). La moyenne de ces copies s'établit à 10/20 – moyenne légèrement supérieure à celle obtenue par les candidats du concours 2023 (9,24/20). Le nombre des bonnes et très bonnes copies ayant obtenu des notes égales ou supérieures à 15 s'élève à 67 alors que 56 copies ont obtenu une note égale ou inférieure à 5/20.

à 14/20 est en net recul, passant de 24,74% (session 2022) à 18,08% cette année. La meilleure copie a obtenu la note de 19,5/20 et cinq autres copies ont reçu une note comprise entre 18 et 19/20. L'écart type était cette année de 4,4 (au lieu de 4,5 en 2022). Ces résultats reflètent le faible nombre de copies courtes ou sans développement, ce qui explique la faible proportion des notes entre 0 et 5/20 compris, comme c'était déjà le cas l'année dernière. Cela étant, le jury a relevé encore une fois une forte concentration des notes entre 5,5 et 9/20, avec très peu de copies ayant obtenu entre 09/20 et 10,5/20. Tout comme l'an passé, deux facteurs principaux ont nivelé ces copies en deçà de la moyenne : d'une part, une absence notable de contextualisation ou de connaissances historiques, et d'autre part, une grammaire très déficiente. Le jury déplore et s'inquiète de nouveau d'un nombre croissant de copies au niveau d'anglais très insuffisant vis-à-vis des attentes de cette épreuve (conjugaison non maîtrisée, dont les formes de verbes irréguliers, formes verbales et structures syntaxiques aberrantes, barbarismes et calques syntaxiques fréquents, pauvreté lexicale, entre autres choses). Toutefois, le jury s'est également réjoui de lire et de valoriser de nombreuses copies complètes, construites, proposant les éléments attendus et une analyse fine, nuancée et dialectique, étayée par des connaissances précises du programme et des documents, tout cela grâce à des compétences grammaticales solides et une volonté de mobiliser un lexique avec précision.